

Communication sur le progrès

Paris, le 14 novembre 2011

Renouvellement de notre engagement

Je suis heureux de vous confirmer qu'EUROLAND CONSULTING renouvelle son engagement et soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption depuis sa première adhésion en 2005. Nous exprimons la volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos collaborateurs, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Rémi Villiers-Moriamé
Président



Description de nos actions

Principes	Exemples de mise en œuvre
<p><u>Principe 6</u>: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession</p>	<ul style="list-style-type: none">▶ Notre entreprise est signataire de la Charte de la diversité dans l'entreprise depuis 2006.▶ Elle en respecte les principes notamment dans sa politique de recrutement, qui encourage les candidatures de toutes origines et de tous âges. Dans la cadre de notre certification ISO 9001, intégration des valeurs en faveur de la diversité dans le processus de recrutement et de gestion des compétences. <p>Concrètement :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Notre chargée des RH a suivi une formation d'une journée « Réaliser son bilan diversité » en vue de mettre en place un bilan social dans notre entreprise à fin 2011. Objectifs : être capable de produire un Bilan Egalité quantitatif et qualitatif ; être capable de mettre en place et de suivre un plan d'action ; être capable de réaliser un diagnostic interne de non discrimination : bilan diversité publié en 2011 dans le cadre de la charte de la diversité▪ Tous les nouveaux salariés sont informés de ces valeurs de non discrimination lors de leur première journée d'embauche.▪ Un document explicatif est inséré dans le kit d'accueil remis à chaque salarié▪ Le label pro-diversité est inséré sur chaque offre d'emploi passé sur un site externe si proposé



Principes :

7. Les entreprises sont invitées à adopter une démarche fondée sur le principe de précaution en matière d'environnement,

8. A prendre les initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale, et

9. A encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

▶ Nous utilisons du papier recyclé

Concrètement :

- Pour notre lettre client « Commentum » sur du papier 100 % PEFC, 3 lettres de 4 pages imprimées à l'extérieur en 2011 en 1300 exemplaires, soit 15 600 feuilles.
- Pour tous nos documents imprimés directement dans l'entreprise, nous utilisons systématiquement du papier recyclés : 190 ramettes de 500 feuilles de 90gr et 436 enveloppes 90 gr.
- Changement de prestataire pour les tickets restaurant en 2011: passage à une autre société qui s'engage pour la planète : chèques de table imprimés sur papier 100% recyclé soit 275 carnets de 20 chèques distribués par an.

▶ Nous achetons notre électricité à EDF dans le cadre d'un contrat « Equilibre » qui garantit que l'équivalent de notre consommation est produit à partir d'énergies renouvelables.

Concrètement :

- Electricité : 5 072 kwh consommés dans l'année

▶ Nous utilisons des coursiers à vélo pour nos courses parisiennes

Concrètement :

- 12 courses par an à vélo chez un prestataire certifié depuis cette année ISO 14001 (engagement développement durable)

▶ Nous recyclons nos déchets.

Concrètement :

- 30 cartouches d'imprimantes recyclés
- Papier et plastique triés dans poubelles spécifiques mises à disposition par la ville

▶ Nous réalisons au cours du deuxième trimestre 2011 et publié une étude détaillée exclusive « Baromètre développement durable dans l'assurance » auprès de 50 acteurs du secteur de l'assurance (mutuelles, mutuelles d'assurance, instituts de retraite et de prévoyance, assureurs, bancassureurs) ; elle montre et vise à encourager la prise de conscience et un début de maturité du secteur sur les pratiques professionnelles liées au développement durable et à la responsabilité sociale d'entreprise